

**EN CAS DE BESOIN,  
LOUISE PEUT  
TÉLÉCONSULTER  
SON MÉDECIN  
TRAITANT  
AU LIEU DE SE  
RENDRE AUX  
URGENCES.**



**LES URGENCES  
SONT RÉSERVÉES  
AUX CAS LES  
PLUS GRAVES.  
BESOIN DE SOINS  
IMMÉDIATS ?**




**Si je suis loin,  
j'appelle en priorité  
mon médecin  
traitant pour une  
téléconsultation**

.....



**S'il n'est pas  
disponible, ou  
si je n'en ai pas,  
je flashe ce code  
pour accéder  
aux lieux de soins  
en Bretagne**

 [bretagne.ars.sante.fr](http://bretagne.ars.sante.fr)  
> Soins non programmés

.....



**Sans solution,  
j'appelle le 15  
avant de me  
déplacer aux  
urgences**